

### En résumé :

- Les parcelles sont en plein grossissement des tubercules et un grand nombre de parcelles sont en floraison.
- Malgré les fortes chaleurs, régression des vols de pucerons mais aussi des colonies dans les parcelles, bien maîtrisées par les auxiliaires fréquemment présents dans les parcelles. Le risque doit cependant être pris en compte en production de plant et sur les variétés sensibles aux viroses.
- Risque mildiou : le seuil de nuisibilité a été atteint sur quelques secteurs ces derniers jours.

Après analyse des données météo, ces secteurs montent vite en humidité la nuit et la corrélation avec des températures très douces (exemple 100% d'humidité et 21° à 6h du matin le 15/05 pour Pré Saint Evroult) permet encore des sporulations.

Le temps chaud et ensoleillé à venir est défavorable au mildiou et le seuil de nuisibilité ne sera pas atteint dans les prochains jours sur l'ensemble de la Région.

### CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

L'ensemble des parcelles de la Région sont au stade croissance des tubercules et dans certaines parcelles le calibre 30-40 est atteint. Avec les fortes chaleurs de nombreuses parcelles sont même au stade floraison.

Des impacts de grêle dus aux orages de la semaine dernière sont observés dans certaines parcelles en Eure et Loir.

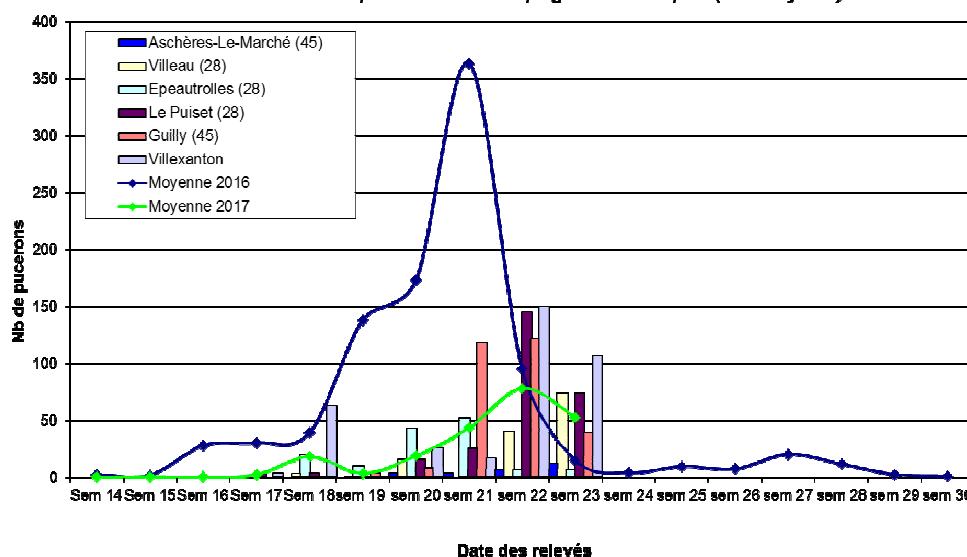
### INSECTES

#### Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Avec 3 semaines de décalages et une intensité nettement moindre que l'an passé, le pic de vols semble maintenant être atteint.

De très nombreuses méligèthes (sans incidence sur la culture de pomme de terre) sont également piégées depuis 2 semaines dans les cuvettes jaunes.

Evolution des populations de pucerons en 2017 (comparaison captures moyennes 2016)  
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

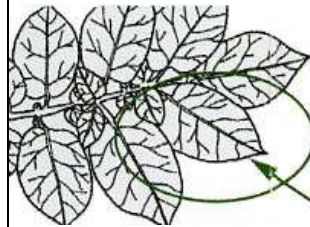
## Observations sur le réseau

Des pucerons aptères sont encore signalés dans 40% des parcelles renseignées cette semaine mais les populations n'évoluent pas. En parallèle, de nombreux auxiliaires sont signalés (coccinelles mais aussi syrphes avec à la fois des larves et des adultes).

La présence de doryphores allant de quelques adultes à 1 foyer sont signalés dans 4 parcelle du secteur Beauce (Eure et Loir et Loir et Cher).

### Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



### Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons

### Seuil de nuisibilité doryphores

Le seuil de nuisibilité pour les doryphores est atteint dès que l'on observe en bordure 2 foyers pour 1000 m<sup>2</sup> (1 foyer = 1 ou 2 plantes avec au moins 20 larves au total).

## Analyse du risque

La persistance de conditions chaudes permet aux auxiliaires d'être actifs et de réguler les populations de pucerons.

### Doryphore

Risque faible mais en augmentation, les populations sont à surveiller.

### Pucerons

En production de plants, le risque reste élevé.

En pomme de terre de consommation, le risque puceron nécessite un suivi régulier uniquement dans les parcelles avec des variétés sensibles aux viroses.

Sur les variétés peu sensibles aux viroses, le risque pucerons est faible.

## ALTERNARIOSE

### Observations sur le réseau

Les tous premiers symptômes d'alternariose (quelques plantes touchées avec quelques taches pour le moment) sont signalés dans 1 parcelle dans le Loiret.

## MILDIOU

### Observations sur le réseau

Du mildiou a été observé (attaque généralisée sur l'ensemble de la parcelle) sur de l'Orchestra à Ouarville (28), ainsi que quelques tâches sur le secteur de AUNAY-SOUS-AUNEAU (28) en tout début de semaine mais les symptômes signalés sur le secteur de Pithiviers (45) n'ont pas évolué.

Du mildiou desséché sur tiges a été observé dans le secteur de Toury (28) sur Agata à la même période.

Malgré cela, le mildiou reste encore discret en ce milieu du mois de juin; l'environnement reste globalement encore sain.

**Attention à ne pas confondre des taches de mildiou avec des brûlures (effet loupe) régulièrement observées cette année suite aux à-coups climatiques et aux fortes chaleurs des 15 derniers jours.**

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

### Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

**Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

**+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

**Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :**

[http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste\\_fiches.php?fiche=var&type=001](http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001)

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

### Situation au 16 Juin 2017

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

**Le seuil de nuisibilité a été atteint sur quelques secteurs ces derniers jours, notamment en Eure et Loir voire dans le Loiret (voir tableau ci-dessous).**

**Après analyse des données météo, ces secteurs montent vite en humidité la nuit et la corrélation avec des températures très douces (exemple 100% d'humidité et 21° à 6h du matin le 15/05 pour Pré Saint Evroult) permet encore des sporulations.**

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien :

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>



Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.  
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.  
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 16/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 16/06 au 18/06			Pluie (en mm) depuis le 12/06
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Chartres (8h)	nul	-	NON	NON	NON	0
	Guillonville (6h)	nul	15/06 pour VS	NON	NON	NON	0.2
	Louville (6h)	nul	14 et 15/06 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	0.2
	Pré-Saint-Evroult (6h)	nul	12, 14 et 15/06 pour VS, VI et VR	NON	NON	NON	0
	Viabon (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0.2
	La Chapelle Vicomtesse (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
Loir-et-Cher (41)	Ouzouer le Marché (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0
	St Léonard en Beauce (5h)	nul	-	NON	NON	NON	0
	Amilly (5h)	nul	-	NON	NON	NON	0
Loiret (45)	Boisseaux (4h)	nul	15/06 pour VS	NON	NON	NON	0
	Férolles (4h)	nul	-	NON	NON	NON	0
	Gien (4h)	nul	-	NON	NON	NON	0
	Outarville (5h)	nul	15/06 pour VS et VI	NON	NON	NON	0
	Pithiviers (3h)	nul	-	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0

\* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

## Analyse du risque et prévisions

**Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.**

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : temps estival, ensoleillé et très chaud pour cette fin de semaine et pour le début de semaine prochaine. Dégradations orageuses et baisse de températures attendues en fin de semaine prochaine.

**Ce temps devrait être très peu favorable au mildiou.**

Analyse du risque :

**Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les 2 prochains jours.**

**Rappel :** la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018